



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SOBILLE

Code du produit : L704

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Savon gel microbille parfumé pour le dégraissage et le lavage des mains. Industriel. Réservé à un usage professionnel.  
Voir fiche technique pour des informations détaillées.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SOBILLE

Adresse : 39 rue Pasteur.65000.TARBES. France.

Téléphone : +33 (0)5 62 34 03 51. Fax : +33 (0)5 62 51 34 89.

Email: contact@soka-france.com

<http://www.soka-france.com>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45**

**Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) S : S02 - Conserver hors de portée des enfants.  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### 2.3. Autres dangers

Aucun dans des conditions normales.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	on utilisé
DIETHANOLAMIDE DE COPRAH	1 à 5 %	8051-30-7	232-483-0	—	01.2119490100-53	Xi; R38-41 — Eye Dam 1
Oxyde d'alkyl diméthylamine	1 à 5 %	70592-80-2	274-687-2	—	—	Xi; R38-41 N; R50 —
Naphta Lourd Hydrotraité	1 à 10 %	64742-48-9	265-150-3	649-327-00-6	—	Xn; R65 — Asp. Tox 1

Autres informations : Ce produit contient les substances allergisantes suivantes : Linalol (N° CAS : 78-70-6)

---

## SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.  
Contact avec la peau : Mesures de premiers secours pas nécessaires.  
Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.  
 : Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.  
Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  
Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
Contact avec les yeux : Légèrement irritant au contact direct avec les yeux.  
Larmes.  
Rougeur.  
Ingestion : Douleurs abdominales, nausées.  
Mauvais goût.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique, pas de données supplémentaires disponibles.

---

## SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.  
Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

---

## SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique : Informations sur les composants.

---

## SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général : Eviter toute exposition inutile.  
Manipulation : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Protection des mains : Non requis.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et fumer pendant l'utilisation.

---

## SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

- Etat physique : Gel. Liquide épais.
- Couleur : Jaune
- Odeur : Lavande.
- pH : 7.5 (Produit pur).
- Points de fusion/point de congélation : Aucune donnée disponible.
- Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
- T° d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible.
- T° d'ébullition finale [°C] : Aucune donnée disponible.
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible.
- Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
- Inflammabilité : Ininflammable.
- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité : 1 +/- 0.01
- Solubilité dans l'eau : Dispersion.
- Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible.
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
- Viscosité : Aucune donnée disponible.
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucun(e).

---

## SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Neutre.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

### 10.3. Possibilités de réactions dangereuses

- Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

- Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

Chaleur.  
Gel.

#### 10.5. Matières à éviter

Aucun(e).

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produit de décomposition : Aucun(es) dans des conditions normales.  
dangereux

---

### SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.  
Admin. cutanée (lapin) : Aucune donnée disponible.  
DL50 [mg/kg]

---

### SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.  
CL50-96h Poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le ou les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n°648/2004.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

---

### SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

---

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU

Information générale : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air.  
Non classé.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Danger pour l'environnement

Aucune donnée disponible.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

---

## SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

	: Non réglementé.
Pictogramme(s) de danger	: Aucun
Code de pictogrammes de danger	: -
Conseil de prudence	
Généraux	: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Prévention	: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
Intervention	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stockage	: Conserver le récipient bien fermé.
Considérations relatives à l'élimination	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte des Phrases R du §3 : R38 - Irritant pour la peau.  
R41 - Risque de lésions oculaires graves.  
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.  
R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Autres données : Voir fiche technique pour des informations détaillées.